



# Directives National Cup Femmes

## Saison 2023/2024

### Table des matières

<b>1.</b>	<b>Règlements importants</b> .....	<b>2</b>
<b>2.</b>	<b>Calendrier</b> .....	<b>2</b>
2.1	Journées et heures des matchs.....	2
2.2	Annulation & renvoi d'une rencontre .....	2
2.3	Interruption et déplacement d'une rencontre .....	2
2.4	Forfaits .....	3
2.5	Service de secours.....	3
2.6	Ordre & sécurité.....	3
<b>3.</b>	<b>Mode de jeu /phases</b> .....	<b>3</b>
3.1	Calendrier et dates de jeu .....	3
3.2	Phases de jeu .....	3
3.2.1	1. Tour .....	3
3.2.2	2. Tour .....	3
3.2.3	1/32 de finale.....	4
3.2.4	1/16 de finale.....	4
3.2.5	1/8 de finale .....	4
3.2.6	1/4 de finale .....	5
3.2.7	1/2 finale.....	5
3.2.8	3. Place .....	6
<b>4.</b>	<b>Divers</b> .....	<b>6</b>
4.1	Pénalités.....	6
4.2	Final 4 Week-end.....	6
4.3	Joueurs autorisés à jouer .....	7
<b>5.</b>	<b>Contacts</b> .....	<b>7</b>
<b>6.</b>	<b>Distribution</b> .....	<b>7</b>
<b>7.</b>	<b>Validité</b> .....	<b>7</b>

Si la situation actuelle du Covid-19 rend impossible la poursuite du déroulement normal du championnat selon le mode de jeu défini dans les présentes directives, il est possible de modifier le déroulement de jeu pour passer à un autre mode de championnat. Ceci afin de garantir que le championnat se joue jusqu'au bout et que les promotions et les relégations soient possibles sans créer de précédent et dans le but d'un traitement équitable de toutes les équipes participantes. Les modes de jeu alternatifs seront évalués, discutés et approuvés par le Comité du Sport Espoir et Amateur (CSEA) et par les délégués de la Regio League d'ici la fin octobre 2021. Les délégués de la Regio League et les chefs de ligue veilleront à la bonne circulation des informations entre les clubs concernés par leur ligue et les instances compétentes avant et après la prise de décisions.

## 1. Règlements importants

Les règlements suivants forment la base de la présente directive; Règlement sur le déroulement de jeu, règlement juridique, réglementations, règle de jeu, directives, statuts de la Swiss Ice Hockey Federation. Sous le lien <https://www.sihf.ch/fr/regio-league/reglemente-weisungen/> se trouvent entre autre les règlements et directives suivants, qui sont applicables au déroulement de jeu:

- Juridiction
- Ordre et sécurité

Sous le lien <https://www.sihf.ch/fr/regio-league/reglemente-weisungen/spielbetrieb/> se trouvent entre autres les règlements et directives suivants :

- Déroulement de jeu Sport Espoir et Amateur
- Conditions cadre
- Enregistrements (ERI)

## 2. Calendrier

Le calendrier est réglé à [l'article 42](#) du règlement de jeu.

### 2.1 Journées et heures des matchs

Les journées et les heures des matchs sont réglées à [l'article 39](#) du règlement de jeu.

Les tours de la National Cup seront joués aux dates suivantes :

- 1. Tour: 09.2023 -07.10.2023
- 2. Tour: 14.10.2023 - 22.10.2023
- 1/32 Final: 28.10.2023 - 12.11.2023
- 1/16 Final: 18.11.2023 - 03.12.2023
- 1/8 Final: 09.12.2023 - 30.12.2023
- 1/4 Final: 13.01.2024 - 21.01.2024
- Final 4 WE: 03.02.2024 - 04.02.2024

En cas de conflit avec des matchs de championnat, la priorité est donnée à la National Cup. Toutes les possibilités doivent être exploitées pour que les dates des matchs prévus soient jouées. Ils peuvent être avancés, mais pas reportés. En cas de conflit, la décision est prise par le responsable de la ligue.

### 2.2 Annulation & renvoi d'une rencontre

La procédure en cas d'annulation et de renvoi d'un match est réglée aux [articles 45-48](#) du règlement de jeu.

### 2.3 Interruption et déplacement d'une rencontre

La procédure en cas d'interruptions et déplacements de rencontres est définie aux [articles 52 et 54](#) du règlement de jeu.

## 2.4 Forfaits

Les forfaits sont réglés aux [articles 66-69](#) du règlement de jeu.

## 2.5 Service de secours

Le service de secours est défini à [l'article 6](#) du règlement de jeu.

## 2.6 Ordre & sécurité

Le [règlement sur l'ordre et la sécurité](#) sert de base.

## 3. Mode de jeu /phases

### 3.1 Calendrier et dates de jeu

Le calendrier et les dates de jeu sont réglés à [l'article 42](#) du règlement de jeu.

### 3.2 Phases de jeu

Le présent championnat comprend les phases suivantes. Chaque phase compte séparément.

- 1. Tour (4 Match)
- 2. Tour (5 Match)
- 1/32 Final (6 Match)
- 1/16 Final (8 Match)
- 1/8 Finale (8 Match)
- 1/4 Finale (4 Match)
- 1/2 Finale (2 Match)
- 3.Place (1 Match)
- Finale (1 Match)

#### 3.2.1 1. Tour

Équipes participantes : 4 (SWHL D)

Nombre de matchs: 2 - le vainqueur se qualifie pour le 2<sup>e</sup> tour

Droit de jouer à domicile: L'équipe de la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si les deux équipes sont dans la même ligue, l'équipe tirée en premier lors du tirage au sort initial a le droit de jouer à domicile (voir tableau).

Arbitres: 2-Mann-System

*Les Directives pour la convocation/qualification des arbitres s'appliquent*

Frais: Le club à domicile prend en charge les frais d'organisation (glace, etc.). Le club visiteur prend en charge les frais pour les arbitres.

Mode de jeu: 3 x 20 minutes avec nettoyage de glace après chaque tiers. Si le match est à égalité après 60 minutes, il sera procédé immédiatement à une séance de tirs au but afin de déterminer le vainqueur (les informations relatives à la séance de tirs au but figurent dans «[Extrait Règlement et directives SEAF](#)»).

#### 3.2.2 2. Tour

Équipes participantes : 10 (SWHL D)

Nombre de matchs: 5 - le vainqueur se qualifie pour le 1/16 de final.

Droit de jouer à domicile: L'équipe de la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si les deux équipes sont dans la même ligue, l'équipe tirée en premier lors du tirage au sort initial a le droit de jouer à domicile (voir tableau).

Arbitres: 2-Mann-System

*Les Directives pour la convocation/qualification des arbitres s'appliquent*

Frais: Le club à domicile prend en charge les frais d'organisation (glace, etc.).  
Le club visiteur prend en charge les frais pour les arbitres.

Mode de jeu: 3 x 20 minutes avec nettoyage de glace après chaque tiers. Si le match est à égalité après 60 minutes, il sera procédé immédiatement à une séance de tirs au but afin de déterminer le vainqueur (les informations relatives à la séance de tirs au but figurent dans «[Extrait Règlement et directives SEAF](#)»).

### 3.2.3 1/32 de finale

Équipes participantes : 12 (SWHL-C et les vainqueurs des tours précédents)

Nombre de matchs: 6

Droit de jouer à domicile: L'équipe de la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si les deux équipes sont dans la même ligue, l'équipe tirée en premier lors du tirage au sort initial a le droit de jouer à domicile (voir tableau).

Arbitres: 2-Mann-System

*Les Directives pour la convocation/qualification des arbitres s'appliquent*

Frais: Le club à domicile prend en charge les frais d'organisation (glace, etc.).  
Le club visiteur prend en charge les frais pour les arbitres.

Mode de jeu: 3 x 20 minutes avec nettoyage de glace après chaque tiers. Si le match est à égalité après 60 minutes, il sera procédé immédiatement à une séance de tirs au but afin de déterminer le vainqueur (les informations relatives à la séance de tirs au but figurent dans «[Extrait Règlement et directives SEAF](#)»)

### 3.2.4 1/16 de finale

Équipes participantes : 16 (SWHL-B et les vainqueurs des tours précédents)

Nombre de matchs: 8

Droit de jouer à domicile: L'équipe de la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si les deux équipes sont dans la même ligue, l'équipe tirée en premier lors du tirage au sort initial a le droit de jouer à domicile (voir tableau).

Arbitres: 2-Mann-System

*Les Directives pour la convocation/qualification des arbitres s'appliquent*

Frais: Le club à domicile prend en charge les frais d'organisation (glace, etc.).  
Le club visiteur prend en charge les frais pour les arbitres.

Mode de jeu: 3 x 20 minutes avec nettoyage de glace après chaque tiers. Si le match est à égalité après 60 minutes, il sera procédé immédiatement à une séance de tirs au but afin de déterminer le vainqueur (les informations relatives à la séance de tirs au but figurent dans «[Extrait Règlement et directives SEAF](#)»)

### 3.2.5 1/8 de finale

Équipes participantes : 16 (Postfinance WL et les vainqueurs des tours précédents)

Nombre de matchs: 8

Droit de jouer à domicile: L'équipe de la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si les deux équipes sont dans la même ligue, l'équipe tirée en premier lors du tirage au sort initial a le droit de jouer à domicile (voir tableau).

Arbitres:	2-Mann-System <i>Les Directives pour la convocation/qualification des arbitres s'appliquent</i>
Frais:	Le club à domicile prend en charge les frais d'organisation (glace, etc.). Le club visiteur prend en charge les frais pour les arbitres.
Mode de jeu:	3 x 20 minutes avec nettoyage de glace après chaque tiers. Si le match est à égalité après 60 minutes, il sera procédé immédiatement à une séance de tirs au but afin de déterminer le vainqueur (les informations relatives à la séance de tirs au but figurent dans « <a href="#">Extrait Règlement et directives SEAF</a> »)

### 3.2.6 1/4 de finale

Équipes participantes :	8 (les vainqueurs des 1/8 de finale)
Nombre de matchs:	4
Droit de jouer à domicile:	L'équipe de la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si les deux équipes sont dans la même ligue, l'équipe tirée en premier lors du tirage au sort initial a le droit de jouer à domicile (voir tableau).
Arbitres:	2-Mann-System <i>Les Directives pour la convocation/qualification des arbitres s'appliquent</i>
Frais:	Le club à domicile prend en charge les frais d'organisation (glace, etc.). Le club visiteur prend en charge les frais pour les arbitres.
Mode de jeu:	3 x 20 minutes avec nettoyage de glace après chaque tiers. Si le match est à égalité après 60 minutes, il sera procédé immédiatement à une séance de tirs au but afin de déterminer le vainqueur (les informations relatives à la séance de tirs au but figurent dans « <a href="#">Extrait Règlement et directives SEAF</a> »).

### 3.2.7 1/2 finale

Équipes participantes :	4 (les vainqueurs des 1/4 de finale)
Nombre de matchs:	2
Droit de jouer à domicile:	L'équipe de la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si les deux équipes sont dans la même ligue, l'équipe tirée en premier lors du tirage au sort initial a le droit de jouer à domicile (voir tableau).
Arbitres:	4-Mann-System Arbitres féminins convoquées par la SIHF
Frais:	Les frais de glace et de l'arbitrage du Final-4 sont pris en charge par la SIHF.
Mode de jeu:	Si les deux équipes sont à égalité après 60 minutes, il sera joué une prolongation (overtime) de 5 minutes au maximum, avec 3 contre 3 joueuses de champ plus les gardiennes. Si les deux équipes sont encore à égalité à la fin de la prolongation, il sera procédé immédiatement à une séance de tirs au but afin de déterminer le vainqueur (les informations relatives à la prolongation et la séance de tirs au but figurent dans « <a href="#">Extrait Règlement et directives SEAF</a> »).

### 3.2.8 3. Place

Équipes participantes :	Les 2 perdants des 1/2 finales
Nombre de matchs:	1
Droit de jouer à domicile:	L'équipe de la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si les deux équipes sont dans la même ligue, l'équipe tirée en premier lors du tirage au sort initial a le droit de jouer à domicile (voir tableau).
Arbitres:	4-Mann-System Arbitres féminins convoquées par la SIHF
Frais:	Les frais de glace et de l'arbitrage du Final-4 sont pris en charge par la SIHF.
Mode de jeu:	Si les deux équipes sont à égalité après 60 minutes, il sera joué une prolongation (overtime) de 5 minutes au maximum, avec 3 contre 3 joueuses de champ plus les gardiennes. Si les deux équipes sont encore à égalité à la fin de la prolongation, il sera procédé immédiatement à une séance de tirs au but afin de déterminer le vainqueur (les informations relatives à la prolongation et la séance de tirs au but figurent dans « <a href="#">Extrait Règlement et directives SEAF</a> »).

### 3.2.9 Finale

Équipes participantes :	Les 2 vainqueurs des 1/2 finales
Nombre de matchs:	1
Droit de jouer à domicile:	L'équipe de la ligue inférieure a le droit de jouer à domicile. Si les deux équipes sont dans la même ligue, l'équipe tirée en premier lors du tirage au sort initial a le droit de jouer à domicile (voir tableau).
Arbitres:	4-Mann-System Arbitres féminins convoquées par la SIHF
Frais:	Les frais de glace et de l'arbitrage du Final-4 sont pris en charge par la SIHF.
Mode de jeu:	Si les deux équipes sont à égalité après 60 minutes, il sera joué une prolongation (overtime) de 5 minutes au maximum, avec 3 contre 3 joueuses de champ plus les gardiennes. Si les deux équipes sont encore à égalité à la fin de la prolongation, il sera procédé immédiatement à une séance de tirs au but afin de déterminer le vainqueur (les informations relatives à la prolongation et la séance de tirs au but figurent dans « <a href="#">Extrait Règlement et directives SEAF</a> »).

## 4. Divers

### 4.1 Pénalités

Les suspensions prononcées lors de la National Cup font également foi en championnat.

### 4.2 Final 4 Week-end

L'équipe vainqueur de la finale du National Cup recevra un trophée. Le trophée restera avec l'équipe gagnante pendant un an. L'équipe gagnante doit veiller à ce qu'il soit stocké avec soin et est responsable de tout dommage causé au trophée. Avant le dernier week-end du National Cup de la saison prochaine, le trophée sera renvoyé au siège administratif de la SIHF de manière indépendante et non sollicitée. Tout dommage sera facturé au club responsable par le siège

administratif de la SIHF. En cas de dommage intentionnel ou de négligence grave au trophée, une amende peut être exigée par le siège administratif de la SIHF. L'amende sera imposée de la manière ordinaire.

Les joueuses ou les membres du staff peuvent être convoqués pour donner des interviews.

Les heures du début des rencontres sont prescrites par la SIHF.

Le Final-4 sera joué à une location définie par la SIHF et, par conséquent, le droit de jouer à domicile est défini par le tirage au sort initial (Tableau)

#### 4.3 Joueurs autorisés à jouer

Au lien suivant <https://www.sihf.ch/fr/leagues-cup/reglemente-weisungen/spielbetrieb/> permet de consulter les règlements suivants :

- Système 2 Enregistrement des joueurs (licences B)

#### 5. Contacts

Chef de ligue et Responsable Reporter : Maruska Piccoli---

Téléphone: 076 326 34 84

Courriel: maruska.piccoli@sihf.ch

Directeur Leagues & Cup: Paolo Angeloni

Téléphone: 079 205 04 98

Courriel: paolo.angeloni@sihf.ch

Siège administratif Swiss Ice Hockey Federation

Téléphone: 044 306 50 50

Courriel: info@sihf.ch

#### 6. Distribution

Marc-Anthony Anner (Président du Sport Espoir et Amateur)

Paolo Angeloni (Directeur Leagues & Cup)

Présidents régionaux

Clubs participants

Offcom

#### 7. Validité

Les présentes directives peuvent faire l'objet d'un recours auprès du directeur de la Regio League, Paolo Angeloni, dans les 5 jours suivant leur réception. Si aucune objection n'est formulée dans ce délai, les instructions deviennent valables. En cas de conflit entre les règlements et les instructions, ce sont les règlements qui s'appliquent. En cas d'affrontement entre des équipes de ligues différentes, les directives de la ligue supérieure sont valables.

Glattbrugg, 1 Septembre

  
Maruska Piccoli

Responsable National Cup Femmes